



# **Criteres de Mécénat**





**Vous souhaitez présenter votre projet. Afin de les proposer à nos différents comités, nous vous remercions de prendre connaissance des indications préalables suivantes avant le dépôt de votre dossier :**

**En préambule, il convient de préciser qu'EVOLEM :**

- / ne fait pas de sponsoring ;
- / ne subventionne pas l'événementiel ;
- / soutient des dispositifs et des actions, notamment des solutions innovantes.
- / n'exige aucune contrepartie en dehors de la valorisation du soutien apporté à la structure (mention du soutien d'EVOLEM dans les bilans de l'action, logo d'EVOLEM sur le site Internet et sur les documents de présentation).

**Nous portons une attention particulière aux aspects suivants :**

- / le caractère innovant du projet, en quoi il constitue une nouvelle réponse ou une réponse complémentaire à un besoin sociétal non couvert ou mal couvert.
- / la capacité de duplication et d'essaimage du projet
- / la notion d'ancrage local peut être également considérée (métropole de Lyon, région AURA).



## Nous actions philanthropiques s'articulent autour de 5 axes :

- / **Lutte contre la précarité et le sans-abrisme**
- / **Entrepreneuriat** (entrepreneuriat social, entrepreneurs fragilisés, formation à l'entrepreneuriat)
- / **Culture** (institutions culturelles Lyon et Métropole)
- / **Insertion et accès à l'emploi des jeunes** (orientation, adéquation de l'offre de formation avec les besoins du marché du travail, insertion professionnelle, freins périphériques à l'emploi) via le fonds de dotation EVOLEM CITOYEN
- / **Environnement et transition écologique** (recherche et innovation, économie circulaire, éducation et sensibilisation) via le fonds de dotation DOMORROW





## Processus de décision

Les demandes sont analysées par l'équipe RSE puis présentées aux instances de décision concernées :

- / **Comité mécénat d'EVOLEM** : 2 comités par an : juillet et décembre
- / **Comité consultatif EVOLEM Citoyen puis validation en CA** : 2 comités par an : juillet et décembre
- / **Conseil d'administration de DOMORROW** : avril, juillet et octobre



**Le comité mécénat** est composé du Président d'Evolem, de la Directrice Administrative et Financière, et de l'équipe RSE.

**Le comité consultatif d'EVOLEM Citoyen** réunit 3 personnalités externes, Hayat Boaira, Déléguée Générale de la Fondation Entrepreneurs de la Cité ([entrepreneursdelacite.org](http://entrepreneursdelacite.org)), Stephan Galy, Président Fondateur de l'école IRIIG ([iriig.com](http://iriig.com)) et Abdel Belmokadem, Président de Nes & Cité ([nesetcite.com](http://nesetcite.com))

**Le Conseil d'administration de Domorrow** regroupe les membres de la famille Rousset.